

Communiqué de presse

Mardi 16 août 2011

Le cleantech offre des chances de croissance, selon une étude de l'EPFZ

Une action concertée à l'échelle internationale pour la protection du climat en est une condition

Une nouvelle étude du Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPFZ le montre clairement : l'innovation dans le domaine du cleantech explose littéralement. Réalisée pour economiesuisse, cette étude révèle que le nombre de brevets cleantech a progressé de 227 % entre 2000 et 2008 à l'échelle mondiale. Sur l'ensemble des brevets déposés, la part des brevets cleantech est passée de 2,5 % à 4,1 %. En Suisse, la proportion de brevets cleantech est la plus élevée dans les domaines du traitement des huiles minérales, des produits minéraux non métalliques, des produits métallurgiques, de la construction des machines, de la chimie de base et de la construction automobile. La spécialisation de la Suisse dans le cleantech est même supérieure à la moyenne dans deux de ces domaines, soit les produits métallurgiques et les produits minéraux non métalliques. D'après l'étude du KOF, 23,5 % des entreprises suisses, en moyenne, sont actives dans le cleantech – leur part atteint même 32 % dans l'industrie. L'économie suisse est donc beaucoup plus active dans ce domaine qu'on ne le supposait jusqu'à maintenant.

L'État ne peut créer des entreprises cleantech

Dans l'ensemble, la Suisse affiche une capacité d'innovation inférieure à la moyenne dans le domaine du cleantech. La proportion de brevets de ce type est passée de 2,6 % à 2,8% entre 2000 et 2008. Comme l'a expliqué Dominique Reber, responsable Infrastructures, énergie et environnement chez economiesuisse, lors d'un séminaire à Zurich, il y a plusieurs explications à cela. La Suisse suit très certainement une stratégie consistant à adopter des innovations et à importer du savoir-faire. Cela explique pourquoi la Suisse parvient à occuper régulièrement une position de pointe, en comparaison internationale, dans le domaine environnemental, alors que le nombre de brevets déposés est inférieur à la moyenne. Par ailleurs, l'étude montre qu'en Suisse, le cleantech se développe surtout dans des branches importantes, axées sur l'exportation et caractérisées par une forte intensité capitaliste. Or la Suisse possède à cet égard une base industrielle restreinte. D'après Dominique Reber, « le cleantech ne peut donc pas être créé de toutes pièces grâce à des mesures étatiques ».

Une protection du climat coordonnée à l'échelle internationale comme facteur de succès

Afin de favoriser l'évolution du cleantech en Suisse, il est important de maintenir des conditions-cadre attractives pour les entreprises multinationales. À cet égard, la protection de la propriété intellectuelle joue un rôle aussi important que des marchés des capitaux et du travail ouverts et des échanges fructueux entre les entreprises et les hautes écoles. L'étude du KOF a établi que des objectifs de réduction des émissions internationaux ambitieux ont, statistiquement, un effet positif sur les bases technologiques du cleantech. En effet, de tels objectifs créent les bonnes incitations pour favoriser le

développement d'innovations. Dans le domaine de la politique climatique, faire cavalier seul serait donc contre-productif.

Les résultats des études doivent être intégrés dans le Masterplan cleantech de la Confédération

L'économie s'engagera afin que les acquis de l'étude soient pris en compte dans les travaux réalisés actuellement par la Confédération en lien avec le Masterplan cleantech. Pour economiesuisse, il y a cinq conclusions à tirer de l'étude :

- Le cleantech concerne tous les domaines économiques et ne peut être rattaché à une branche particulière.
- Il est très important pour l'économie suisse et recèle d'importantes opportunités.
- Cependant, le cleantech ne saurait justifier la mise en place d'une politique industrielle étatique.
- Des conditions optimales pour les activités industrielles sont les plus à même de favoriser le développement du cleantech en Suisse.
- Les entreprises cleantech tirent un maximum d'avantages de l'existence d'accords internationaux récompensant les réductions d'émission et les actions visant à ménager les ressources. Un cavalier seul de la Suisse serait contre-productif.

Pour toutes questions :

Dominique Reber, membre de la direction et responsable Infrastructures, énergie et environnement

Téléphone : 076 405 65 85

Courriel : dominique.reber@economiesuisse.ch